Portrait des IMUD, les infirmières et les infirmiers mobiles urgences-domicile (IMUD) actives et actifs dans la Broye fribourgeoise et vaudoise

Les infirmières et les infirmiers mobiles urgences-domicile (IMUD) constituent l'un des maillons clés du système de fonctionnement des soins à domicile de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Leur mission : évaluer les problématiques de santé aigües des personnes vulnérables ayant besoin d'une prise en charge urgente afin d'éviter une consultation aux urgences et maintenir la population sur son lieu de vie.

L'équipe IMUD a débuté son activité en février 2016. Depuis novembre 2019, elle assure un service 24H/24, 7J/7. Développée à la suite d'un partenariat entre les CMS de la Broye - ABSMAD (Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile), le SASDB (Service d'Aide et de Soins à Domicile du district de la Broye), le HIB (Hôpital intercantonal de la Broye) et l'AMeHB (Association des médecins extrahospitaliers de la Broye), son activité s'inscrit aujourd'hui dans un mandat du RSNB (Réseau Santé Nord Broye), qui a pour mission de coordonner l'IMUD et la garde médicale dans la région Nord Broye.

L'IMUD reste déployée dans la Broye intercantonale par les CMS de la Broye - ABSMAD et fait partie du dispositif cantonal des urgences communautaires (DisCUC). Basée aux urgences de l'HIB à Payerne, elle collabore étroitement avec l'équipe des urgences pour évaluer le retour à domicile des personnes ne nécessitant pas une hospitalisation. Son expertise en lien avec l'approche des personnes âgées et le maintien à domicile est très précieux.

L'équipe IMUD intervient suite à la demande de la / du médecin traitant, de la / du médecin de garde ou via le mandat de la Centrale des médecins de garde (CTMG). Elle répond aux besoins de la population de la Broye vaudoise et fribourgeoise, indépendamment du fait que celle-ci soit cliente d'un centre de soins à domicile. La priorité des demandes reste avant tout pour les personnes vulnérables et à mobilité réduite.

Cadre de leur intervention et marche à suivre pour les contacter

Le processus de la démarche est le suivant : la personne sollicitant une prise en charge urgente contacte sa / son médecin traitant ou la Centrale des médecins de garde. En fonction de la situation, des conseils permettant de régler la situation peuvent être donnés ou l'IMUD peut se déplacer chez la personne nécessitant une évaluation ou des soins.

Les prestations de soins effectuées par l'IMUD sont prises en charge par l'assurance maladie de base (LAMAL).

L'IMUD est subventionnée par l'Etat de Vaud et le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF).

Pour les urgences vitales, contactez le 144.

Pour la population de la Broye vaudoise et fribourgeoise :

Pour toutes autres questions de santé non vitales adultes et pédiatriques,
contactez la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) au **0848 133 133** qui évalue le degré d'urgence et conseille ou oriente vers la solution la plus adéquate : médecin de garde, équipe mobile d'urgence, pharmacie de garde, dentistes de garde, permanences ou Urgences.